

BACHELOR 1^{ÈRE} ET 2^{ÈME} ANNÉE GESTIONNAIRE ADMINISTRATION DES VENTES SECTEUR SPORT SESSION 2023 - 2024

✓ TITRE PRÉPARÉ :

- ≥ Gestionnaire de l'administration des ventes niveau 5 (RNCP 35663)
- ≥ Certification enregistrée au RNCP sur décision de France Compétences en date du 17/06/2021
- ≥ Titre délivré par Ascencia Business School et l'association pour le Collège de Paris
[Certifications \(collegedeparis.fr\)](http://Certifications.collegedeparis.fr)

✓ PROFIL :

Public visé :

- ≥ Formation accessible aux élèves ayant validé un diplôme de niveau bac

Prérequis :

- ≥ Bon niveau en culture générale, culture sportive et anglais (*déterminés par des tests de positionnement*).

Modalités et délais d'accès :

- ≥ Modalités : entretien, positionnement et signature d'un contrat d'apprentissage.
- ≥ Délais : Article L6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat »

✓ OBJECTIFS PROFESSIONNELS :

- ≥ s'assurer du bon déroulement des ventes entre son entreprise et ses clients, et ce tout au long du processus, depuis la commande jusqu'à la livraison
- ≥ assurer le relais entre le client et les différents services de son entreprise comme les commerciaux, le service comptabilité ou encore les transporteurs

✓ PERSPECTIVES POST-FORMATION :

L'apprenti-e aura plusieurs choix à l'issue de sa formation :

- ≥ entrer sur le marché du travail
- ≥ poursuivre ses études en 3^{ème} année de Bachelor Marketing du sport et événementiel

À la fin de la formation, l'apprenti·e peut prétendre à un poste d'assistant·e marketing, chargé·e de clientèle ; commercial·e...

✓ ORGANISATION DE LA FORMATION :

≥ Moyens et méthodes pédagogiques :

Les séquences pédagogiques sont sous forme de cours théoriques et/ou pratiques. Les intervenant·e·s ont à leur disposition, un vidéoprojecteur interactif, un réseau informatique pédagogique avec accès à Internet et un Espace Numérique de Travail. Le pack office 365 est fourni aux apprenti·e·s.

L'alternance se fera 2 jours par semaine en centre de formation et 3 jours en entreprise.

≥ Modalités d'évaluation :

Évaluations sommatives récapitulées sur un bulletin périodique (à chaque fin de bloc de compétences).

≥ Validation :

- Les candidat(e)s doivent avoir une moyenne de 10/20 minimum à chaque bloc de compétences
- La note du dossier d'étude de la relation client doit être supérieure ou égale à 10/20
- La note du dossier du dossier de gestion des activités administratives et financières doit être supérieure ou égale à 10/20
- Des rattrapages sont organisés en juillet pour les personnes n'ayant pas recueilli l'ensemble des critères.

L'apprenti·e obtiendra le titre de Gestionnaire administration des ventes délivré par l'association pour le Collège de Paris par arrêté du 27/12/2018 publié au journal officiel du 04/01/2019.

Voici le lien France compétences pour cette certification

[RNCP35663 - Gestionnaire Administration des Ventes - France Compétences \(francecompetences.fr\)](https://francecompetences.fr/RNCP35663-Gestionnaire-Administration-des-Ventes-France-Comp%C3%A9tences)

≥ Nombre de participant·e·s :

20 apprenti·e·s maximum.

≥ Durée de la formation :

920 heures du 11 septembre 2023 au 31 août 2025.

≥ Tarifs de la formation :

Selon le décret n° 2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti·e, et selon les besoins particuliers de celui-ci (*complément de prise en charge pour les apprenti·e·s en situation de handicap*).

UFA FRESC
103 Bd de Metz
59100 Roubaix
Site de l'AREP

Contact Siège :
Tél : 03 20 68 33 59
Mail : direction@ufafresc.fr
Site : ufafresc.fr

CFA Jean Bosco :
N° d'enregistrement w802003068
N° déclaration d'activité : 22800173680
N° SIRET : 500 138 029 000 29



Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

8 300 euros = montant de la prise en charge OPCO.

Employeurs du secteur public, voir décret.

Article L6211-1 « la formation est gratuite pour l'apprenti·e et pour son représentant légal. »

Article L6227-6 « Les personnes morales mentionnées à l'article L. 6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprenti·e·s dans les centres de formation d'apprenti·e·s qui les accueillent... »

≥ Accessibilité handicap :

Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Référente handicap de l'UFA FRESC : Sophie Dumortier 07.87.14.25.31/ sophie.dumortier@ufafresc.fr

✓ COORDONNÉES :

UFA-FRESC – Siège 103 Boulevard de Metz 59100 Roubaix	H. Goossens, Directeur de l'UFA-FRESC
UFA-FRESC, site Saint-Rémi – Site de réalisation 21 rue Pellart 59100 Roubaix	F. Caron, Directrice déléguée à l'enseignement supérieur

✓ TAUX DE SATISFACTION :

Ouverture en Septembre 2022.

✓ TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION :

- Taux d'obtention du titre professionnel : *chiffre non disponible à ce jour*
- Taux de poursuite d'études : *chiffre non disponible à ce jour*
- Taux d'interruption en cours de formation : *chiffre non disponible à ce jour*
- Taux d'insertion professionnelle à 6 mois : *chiffre non disponible à ce jour*

✓ VALEUR AJOUTÉE :

- **Qualité** : l'UFA FRESC propose une prestation visant l'excellence. Nos formateurs·trices sont tous·tes des professionnel·le·s en activité, expert·e·s dans leur domaine de formation
- **Performances** : chaque année nos apprenti·e·s ayant suivi une formation métier retrouvent un emploi dans les 6 mois qui suivent la formation
- **Suivi personnalisé** : une équipe de collaborateurs et un point écoute sont entièrement dédiés à l'accompagnement personnel de chaque apprenti·e. Ils·elles soutiennent votre motivation, sont à l'écoute de vos questions et de vos doutes, pour vous conduire avec succès vers votre métier.